

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture
et de l'alimentation

Arrêté

Portant nomination au conseil d'administration de l'École nationale supérieure des sciences agronomiques de Bordeaux Aquitaine (Bordeaux Sciences Agro).

Le ministre de l'agriculture et de l'alimentation,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment l'article R. 812-6 ;

Vu la délibération du conseil d'administration de l'École nationale supérieure des sciences agronomiques de Bordeaux Aquitaine (Bordeaux Sciences Agro) du 26 novembre 2019.

Arrête :

Article 1^{er}

Sont nommés membres du conseil d'administration de l'École nationale supérieure des sciences agronomiques de Bordeaux Aquitaine (Bordeaux Sciences Agro) :

1° Au titre des représentants de l'Etat :

Représentant de la ministre chargée de l'enseignement supérieur et de la recherche :

– Le recteur délégué pour l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation de la région académique Nouvelle-Aquitaine, ou son représentant ;

Représentants du ministre chargé de l'agriculture :

– La directrice générale de l'enseignement et de la recherche, ou son représentant
– Le directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de la région Nouvelle-Aquitaine, ou son représentant ;

2° Au titre des personnalités représentatives des professions et des activités éducatives, économiques et de recherche présentant un lien avec les missions de l'établissement :

– Mme Marie-Catherine DUFOUR, directrice technique du Conseil interprofessionnel du vin de Bordeaux (CIVB) ;

- M. Bernard FARGES, président du Comité National des Interprofessions des Vins à appellation d'origine et à indication géographique (CNIV) ;
- Mme Isabelle FRISON, directrice filières, Agence de développement et d'Innovation Nouvelle-Aquitaine ;
- Mme Sandrine KERGOSIEN, directrice des marchés spécialisés, Crédit Agricole d'Aquitaine ;
- M. Olivier PUJOLAR, vice-président en charge des partenariats de l'université de Bordeaux ;
- M. Luc SERVAN, président de la chambre d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine ;
- Mme Yvette THOMAS, membre du bureau d'Agri Sud-Ouest Innovation, administratrice de l'Union des marais de Charente –Maritime (UNIMA) ;
- M. Stéphane VIEBAN, directeur général de la société Alliance Forêt Bois.

Article 2

La directrice de l'École nationale supérieure des sciences agronomiques de Bordeaux Aquitaine (Bordeaux Sciences Agro) est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'agriculture et de l'alimentation.

Fait le 17 janvier 2022

Pour le ministre et par délégation :

La directrice générale de l'enseignement et de la recherche,



Valérie BADUEL